SECTION FNRG DE LA SOMME

De Charles Martel à Christian Rodriguez

Le 27 juillet 2022, le général d'armée Christian Rodriguez, Directeur général de la Gendarmerie nationale s'exprime[1] devant la commission de la défense nationale comme cela se fait régulièrement, l'occasion de présenter une situation, un bilan, des projets, des perspectives d'autant que la commission a été renouvelée pour la nouvelle législature.

© D.R.

Cette rencontre est particulièrement intéressante et instructive pour les parlementaires mais aussi pour les citoyens voire même les personnels quelquefois bien éloignés de certaines contingences. Mon propos ne sera pas de faire une synthèse des nombreux sujets abordés. Mais pour commencer, il est essentiel de saluer sans la moindre réserve le travail exceptionnel réalisé par « notre » gendarmerie, dans tant de domaines (quelquefois méconnus) grâce à l'engagement des personnels dans des milliers de situations de plus en plus complexes, dangereuses, quelquefois mortelles. La Nation doit ce salut et ce respect pour « notre » gendarmerie mais aussi pour toutes nos forces de sécurité, n'en déplaise à des cerveaux au fonctionnement restreint voire proche du néant. Rappelons aussi toutes ces missions parasites confiées par faiblesses politiques et/ou administratives qui plombent chaque jour davantage la disponibilité des gendarmes pour leur cœur de métier. La vidéo de cette audition a promené votre serviteur vers le futur, proche voire plus lointain et un retour en arrière de trois siècles lorsque le général Rodriguez a annoncé la plus grande réforme de la gendarmerie depuis celle de 1720[2] sur l'organisation en brigades territoriales. Il s'agit de répondre à l'annonce du président de la République indiquant la création de 200 brigades[3]. Une équation des plus compliquées en raison des effectifs (qui ne suivent pas) et des contraintes immobilières (le budget ne suit pas non plus). Mais la DGGN maîtrise bien ces situations depuis tant d'années où il a quelquefois fallu vanter l'inacceptable pour satisfaire des diktats politiques. En quelque sorte, dire qu'on va faire beaucoup mieux, comment n'y avait-on pas pensé plus tôt. Après moult réunions et quelques heures des logiciels les plus en pointe, un nom apparaît dans la case solution : les Missi dominici. Alors là, ce n'est plus la réformette de 1720 mais on rejoint Charles Martel, Charlemagne ! Oui, des envoyés dans les communes, pas n'importe lesquelles, « des bouts de France » où on n'est jamais allé, passer d'une logique de guichet à une logique de pas de porte, aller au plus proche des personnes âgées, le gendarme au bon endroit, au bon moment, grâce aux algorithmes qui indiquent les lieux et créneaux horaires de délinquance et ainsi ne pas aller de nuit « là où il ne se passe rien ». Ces envoyés partiront pour une semaine et logeront soit chez l'habitant, soit dans des gîtes, soit… ? Quid de leur sécurité ? Pourquoi pas ? Un remake des brigades de contact ? Certainement mais n'en blâmons pas la DGGN pour cette équation insoluble, certains diraient une nouvelle équation dans la famille des pièges à cons. Faisons un retour en arrière, pas jusqu'à Charles Martel, mais quelques dizaines d'années seulement. Oui, bien sûr, je vous parle d'un temps que les moins de… mais regarder l'histoire - même proche -, comment faisaient des Anciens, pas trop neuneus malgré l'absence des algorithmes. Le DGGN évoque, à juste titre, l'ADN militaire au sein de la formation initiale du gendarme. Oui, le Criquet (désolé chers Moblots de vous oublier un peu), doit connaître son territoire et sa population[4], la base de son action, préventive et répressive, ce qui va l'aider dans bien des interventions et notamment les plus compliquées ou dangereuses pour lesquelles l'urgence en fera un primo-intervenant quelquefois vulnérable. Ce n'est pas si lointain où il existait des « surveillances générales », des patrouilles de 6 heures, avec des départs fréquents à 6 heures du matin. Un café chez nos contacts, élus, commerçants, honorables correspondants, Anciens (tiens donc), voire un petit déjeuner, quelquefois le déjeuner. Le commandant de brigade et tous les personnels connaissaient les personnes et lieux à visiter, à surveiller

via notamment un dossier de circonscription très régulièrement renseigné. Les punaises sur la carte indiquaient les accidents, les cambriolages, un visuel simple et efficace. Les taux d'élucidation ou la sécurité routière en pâtissaient-ils ? Rappelons aussi ces patrouilles à pied, minimum 15 km imposées chaque semaine à chaque gendarme pour parcourir les écarts à la suite du fiasco de Vitry-aux-Loges[5]. Et ce Poste Mobile Avancé (PMA), n'y en avait-il pas en 1997 ? Certes, des paramètres de l'équation ont changé : la disponibilité, l'état d'esprit des personnels, le recrutement, des contraintes procédurales chronophages, les technologies, des missions quelque peu capillotractées et une pression politique prégnante mais pas nouvelle. Un dernier mot sur ces algorithmes régulièrement évoqués par le DGGN qui semblent devenus incontournables. Loin de moi l'idée de vilipender les technologies dont certaines apportent une aide essentielle au quotidien des gendarmes. Mais elles ne doivent en aucun cas se substituer aux capacités d'analyse et de décision du chef, le bon sens du binôme isolé sur le terrain qui, en l'absence de ces moyens (panne ou déficience momentanée) ne pourra compter que sur ses fondamentaux, cette militarité censée avoir rejoint son ADN. Allons donc encore plus loin que Charlemagne, en 460 avant J. C. avec Thucydide, un philosophe et politicien Athénien à qui on doit cette observation : « l'Histoire n'est qu'un éternel recommencement ». Je vous propose les liens[6] ci-dessous vers notre site internet FNRG pour quelques articles déjà parus et en relation avec ce texte. Haut les cœurs.

■ Jean-Marie Leroy

1. Vidéo à consulter sur « https://videos.assemblee-nationale.fr/video.12110554_62e0fe4c02f7c.commission-de-la-defense--general-d-armee-christian-rodriguez-directeur-general-de-la-gendarmerie--27-juillet-2022 ».
2. Par un édit de mars 1720, toutes les maréchaussées du royaume sont supprimées et sont recréées sur le modèle de la compagnie de Île-de-France. Une compagnie est implantée par généralité, sauf pour la généralité de Paris qui est surveillée par deux compagnies. Chaque compagnie est commandée par un prévôt général et est divisée en plusieurs lieutenances, comptant elles-mêmes plusieurs brigades, toutes de cinq hommes. Les brigades sont implantées dans les villes sièges de marchés et foires importants ou points de passage obligés. L'organisation de la maréchaussée coïncide ainsi avec l'organisation administrative et économique du royaume. Cette sédentarisation des unités permet une continuité du service. L'uniformisation concerne aussi les personnels, dont les statuts sont harmonisés. La tenue est elle aussi uniformisée pour toutes les compagnies du royaume.
3. Le président de la République a indiqué que ces futures brigades « pourront prendre la forme de nouveaux types d'implantations, avec des expérimentations qui vont être lancées dans plusieurs départements », afin de « remettre de la tranquillité dans les quartiers les plus ruraux. » (Nice, le 10 janvier 2002).
4. Mon article : « Le gendarme de brigade est-il encore soluble dans son territoire et sa population », Avenir et Gendarmerie n° 107, février 2017. Disponible à cette adresse : « www.fnrg.fr/wp-content/uploads/2022/08/leroy-gendarme-soluble.pdf ».
5. Vitry-aux-Loges, samedi 21 février 1987, 20h55 : les policiers d'élite du Raid lancent l'assaut sur la ferme de la Chênetière, où vivent Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon, dirigeants du mouvement terroriste « Action directe ». Sont arrêtés en même temps leurs visiteurs du week-end, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, également recherchés. La Gendarmerie n'avait rien décelé.
6. Les articles sont disponibles en téléchargement sur cette page : « www.fnrg.fr/articles-de-m-jean-marie-leroy ».

UN GENDARME PARCOURT 700 KILOMÈTRES À VÉLO POUR UN ENFANT MALADE

▶ C'était son petit Tour de France à lui. Mi-juillet, et pendant une semaine, le maréchal des logis-chef Didier B. a parcouru 100 kilomètres par jour à bicyclette. Son objectif : récolter des fonds pour soigner le fils d'un ami gendarme, atteint du syndrome de Coffin-Siris, une maladie génétique extrêmement rare. Cette dernière provoque un retard sur le plan cognitif et psychomoteur chez les personnes qui en sont atteintes. En France, environ 120 à 130 individus seraient touchés par cette maladie. C'est malheureusement le cas de Lenoïck. Âgé de six ans, ce petit garçon ne parle presque pas et communique exclusivement grâce au langage des signes. Aucun remède n'existe pour soigner ce mal et les meilleurs spécialistes se trouvent bien souvent à l'étranger. Alors, pour financer les soins, et aussi sensibiliser sur ce trouble méconnu, le maréchal des logis-chef Didier B. s'est lancé dans une aventure cycliste longue de 700 kilomètres, à travers l'Hexagone. Un petit Tour de France en somme, sans maillot jaune, mais avec beaucoup de supporters. L'aventure démarre en 2018, lorsque le sous-officier crée l'association « Ensemble pour Lenoïck ». Un geste effectué « afin d'aider l'un de nos camarades, l'adjudant Gwenaël N. », père de Lenoïck. Moins d'un an après, l'altruiste militaire entame son premier périple, avec pour objectif de parcourir 100 kilomètres par jour pendant une semaine, avec son vélo. Un défi réitéré cette année par le gendarme, cette fois en compagnie du père de Lenoïck, l'adjudant Gwenaël

© D.R.

N. Au programme : départ le 15 juillet de Luzy, dans la Nièvre, lieu d'affectation du maréchal des logis-chef. L'aventure s'est terminée le 21 juillet, en terre bretonne, plus précisément à Guingamp, là où vit et travaille l'adjudant Gwenaël N. Après plus de 700 kilomètres avalés en une semaine, le périple du sous-officier s'est terminé dans la douleur, à cause d'une blessure musculaire, mais aussi en beauté. À leur arrivée, lui et ses compagnons de route du jour ont été escortés par le Peloton motorisé (PMo) de Guingamp. S'il ne portera jamais le maillot jaune, le chef, qui pourrait au moins décrocher celui de la combativité, mérite une place sur le podium.

▶ **À noter**

Pour envoyer un don à l'association « Ensemble pour Lenoïck », vous pouvez adresser un chèque à l'association, rue des Droits de l'homme, 58170, Luzy.

■ Source : gendinfo.fr